

INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉCOLES : RPI RESTIGNÉ-BENAIS

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée scolaire 2025 (enfants nés en 2022 et avant) ont lieu du 1er mars au 15 avril à la mairie du lieu de scolarisation de l'enfant.

Il convient de vous munir :

- de votre livret de famille
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- d'une pièce d'identité.

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription qu'il conviendra de présenter à la directrice de l'école où sera scolarisé votre enfant.

Enfants scolarisés sur Benais (classes de CM1 et CM2) :

Inscriptions sur rendez-vous auprès de Mr Guigand, directeur de l'école de Benais.

Tel : 02 47 97 41 63.

mail : ec-benais@ac-orleans-tours.fr

Enfants scolarisés sur Restigné (classes de maternelles, CP, CE1 et CE2) :

Les jeudis 22 mai et 5 juin 2025 sur rendez-vous auprès de Mme Forestier, directrice de l'école de Restigné.

Tel : 02 47 97 97 01.

mail : ec-restigne@ac-orleans-tours.fr

Pour votre rendez-vous avec le chef(fe) d'établissement il faudra vous munir :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- de votre livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant
- d'un certificat de radiation (si changement d'école).

PRÉPARATION DU CHAR POUR LE COMICE RURAL 2025 :

Toute la population de Restigné est invitée à aider les associations à la confection des roses pour le char dont le thème est « entre Loire, Vigne et Forêt ».

La confection des roses débutera le 26 mars à partir de 16h30 à la **Salle des Associations** et **chaque mercredi** suivant de **16h à 21h30**.

Les personnes désirant préparer les roses à leur domicile peuvent retirer le matériel nécessaire chaque mercredi entre 16h et 21h30.

Venez nombreux, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

L'ensemble des associations de Restigné remercie toutes les personnes qui se joindront à elles pour aider la commune à marquer cet évènement rural.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la mairie.



PANNEAU POCKET :

La commune vous informe et vous alerte avec « panneau pocket » alors n'hésitez pas à télécharger gratuitement l'application sur vos smartphones ou tablettes.

Prochaine parution fin juin 2025 Articles à remettre avant le 30 mai 2025

COMMUNE DE RESTIGNE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS ET D'ACTIVITES

2ÈME TRIMESTRE
2025



TÉLÉPHONE : 02 47 97 32 08

E-MAIL : contact@restigne.fr

SITE : www.restigne.fr

IMPRIME PAR NOS SOINS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CARNET DE ROUTE AGENDA DES FÊTES

AVRIL

SAMEDI 26 :

Spectacle Soirée Cabaret organisée par le Comité des Fêtes à la Salle des Fêtes de Restigné. Préparez-vous à être éblouis par des artistes talentueux qui vous offriront une performance pleine de paillettes, de musique et de magie. Après le spectacle, prolongez la soirée en profitant d'un bal. Une soirée conviviale pour tous où le charme du cabaret rencontre l'ambiance festive de notre commune. Le dîner-spectacle et le bal : 37 € (boissons non comprises). Places limitées. Inscriptions auprès des membres du Comité des Fêtes et du tabac presse Lesvignes. Renseignements au 02 47 97 77 14 ou 02 47 97 39 36.

MAI

MERCREDI 7 :

Journée de l'Europe à 18h à la Salle des Fêtes de Restigné.

JEUDI 8 :

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

Rassemblement Place de la Mairie à 10h15. Défilé aux Monuments aux Morts, suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

DIMANCHE 18 :

Concert de printemps de la Chorale « Bourgueil en Cœur » à l'Église St Martin de Restigné à 17h.

JUIN

SAMEDI 21 :

Fête des écoles. Danses et chants seront au rendez-vous.

INFORMATIONS MUNICIPALES

INVESTISSEMENTS 2025 :

Les résultats du compte administratif 2024, en parfaite adéquation avec le compte de gestion de M. le Comptable Public, démontrent une fois encore la « bonne santé financière » de notre commune traduite par des excédents budgétaires tant sur la section de fonctionnement que sur la section d'investissement.

Pour 2025, une nouvelle tranche de travaux dans la continuité de l'aménagement du centre bourg sera réalisée. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- désimperméabilisation et renaturation des espaces de rencontre aux abords de la mairie.
- organisation du stationnement
- création de zones végétalisées
- poursuite de l'aménagement de la Grand'Rue dans sa partie sud.

Des subventions du Département et des Fonds Verts de l'Etat viendront financer une partie de cette opération.

A l'occasion de ces travaux une cuve de récupération des eaux de pluie d'une contenance de 60.000 litres sera enterrée ; un abri vélos près de la Salle des Fêtes sera installé et les garages près de l'école seront démolis pour faire place à des aires de stationnement.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le début des travaux est fixé au 1er avril prochain. A cette occasion une circulation alternée Grand'Rue sera mise en place, vos commerces et services publics resteront accessibles.

Côté école, les fenêtres des couloirs côté nord seront remplacées par des châssis double vitrage.

Au niveau voirie, des travaux de reprofilage de la chaussée interviendront rue des Epiots, rue des Houdrioux et chemin de la Petite Chalopinière.

